AIRPORTS COUNCIL INTERNATIONAL

APEX IN SAFETY

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Le programme de l'ACI conçu pour permettre les aéroports d'atteindre l'excellence en sécurité

APEX AIRPORT EXCELLENCE IN SAFETY

Version 1.6 | 3 octobre 2012

Table des matières

1. Résumé analytique 4

2. À propos d'APEX in Safety 5

Mission 5

Vision 5

3. Public et les Parties Prenantes 5

Évaluation de Sécurité 5

Aéroport Hôte et les bénéfices 5

Questionnaire 6

Partenaire de Sécurité et les bénéfices 6

Parties Prenantes 6

4. Évaluation de Sécurité – Mécanisme 7

5. APEX in Safety: Planifier - Agir - Vérifier - Évaluer 8

6. Frise chronologiqe 9

7. Coût de l'Évaluation de Sécurité 10

8. Évaluation et suivi 10

9. Requête pour une Évaluation de Sécurité 11

10. Confidentialité 11

11. Informations de contact de l'ACI 12

Résume analytique

La mission de la Conseil International des Aéroports (ACI) est de promouvoir l'intérêt collectif des aéroports dans le monde et les communautés qu'ils servent ainsi que de promouvoir l'excellence au plan professionnel dans la gestion et l'exploitation aéroportuaires. La sécurité est la priorité absolue.

Pour atteindre ces objectifs, ACI travaille en étroite collaboration avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). La sécurité est primordiale pour ACI et OACI et demeure une priorité absolue dans les programmes des travaux de ces deux organisations. Étant donné que le trafic aérien et le nombre de passagers continuent d'augmenter de manière constante, la communauté aéronautique se doit améliorer le niveau de la sécurité dans tous les aéroports du monde.

Il ressort des récentes prévisions de l'ACI qu'il y aura vers 2029 plus de 10 milliards de passagers et 130 millions de mouvements d'aéronefs par an. Ce qui veut dire qu'outre les autres mesures opérationnelles, il faudra doubler la capacité actuelle des aéroports au monde au cours des 15 prochaines années pour faire face à cette demande accrue. Et seules les dépenses pour l'expansion à cet égard dépassent 1 trillion de dollars.

L'on prévoit que la croissance accélérée du nombre des passagers, du volume du fret et des mouvements d'aéronefs imposera un fardeau supplémentaire à un système sous pression constante pour maintenir les niveaux de sécurité. Il ressort du Programme Universel d'Audits de la Supervision de la Sécurité de l'OACI (USOAP, résultats de 2009) que pour tous les États ayant fait l'objet d'audits :

- 70% des États n'ont ni établi ni mis en œuvre un programme de sécurité des pistes pour prévenir les incursions sur piste;
- 44% des États n'ont pas réussi à mettre en œuvre les normes de l'OACI en matière de certification des aérodromes;
- 50% des États ne demandent pas la mise à l'essai des plans d'urgence d'aérodrome ni la mesure des caractéristiques de friction;
- 38% des États ne s'assurent pas que les exploitants d'aérodromes se conforment aux exigences en matière de services d'exploitation et d'installations physiques.

En poursuivant sa mission de promouvoir une plus grande sécurité aux aéroports, tout en veillant à la coopération internationale entre l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), les partenaires aéronautiques et les aéroports dans le monde, ACI a mis au point le programme Airport Excellence (APEX) in Safety (excellence en matière de sécurité aéroportuaire).

Ce programme se fonde sur les normes de l'OACI et sur les meilleures pratiques de l'ACI. L'APEX in Safety allie le mandat de la conformité à la règlementation et les besoins effectifs de l'exploitation aéroportuaire quotidienne afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle, tout en renforçant les normes de sécurité.

En outre, l'APEX in Safety fournit plusieurs éléments adaptés aux besoins de chaque aéroport et propose des solutions efficaces que nous nous attendons mener à l'amélioration d'état de sécurité des aéroports qui participent au programme.

À propos d'APEX in Safety

Mission

- Être le principal promoteur de la sécurité aéroportuaire en relevant le niveau de conformité à la règlementation sur les aérodromes grâce à la coopération entre l'OACI, les Partenaires en matière de sécurité et les aéroports du monde entier.

Vision

- Accompagner les aéroports dans leurs initiatives tendant à améliorer leur performance au plan de la sécurité, de mettre en œuvre les systèmes de gestion de la sécurité et d'établir les indicateurs et les outils pour réduire le nombre d'incident liés à la sécurité;
- Accroître le niveau de conformité aux normes en vigueur et d'encourager le partage entre aéroports des meilleures pratiques en vigueur en matière de sécurité.

Public et Parties Prenantes

L'APEX in Safety se fonde sur les normes de l'OACI consignées dans l'Annexe 14 sur les normes et pratiques recommandées (SARPS) et les meilleures pratiques de l'ACI. Il prend la forme d'une Évaluation de Sécurité y compris une auto-évaluation du niveau de sécurité, analyse des lacunes, des solutions recommandées et la conception d'un plan d'action suite à une visite sur place dans un aéroport qui a demandé l'assistance pour améliorer son niveau de sécurité.

Évaluation de Sécurité

L'Évaluation de Sécurité est le processus qui consiste à faire une évaluation sur site d'un aéroport sur la base des résultats d'un questionnaire autoévaluation, à formuler des propositions en vue d'établir un plan d'action et à préconiser des solutions afin d'optimiser le degré de sécurité à l'aéroport en question.

Aéroport Hôte

L'Aéroport Hôte est l'aéroport qui fait la demande de l'Évaluation de Sécurité.

L'Évaluation de Sécurité reflète les meilleures pratiques de l'industrie, tout en optimisant les gains au plan de l'exploitation dont l'Aéroport Hôte a besoin.

Aéroport Hôte – Bénéfices

- Améliorer effectivement la sécurité, tout en acquérant une meilleure connaissance des normes règlementaires, des meilleures pratiques d'exploitation, et des besoins/ options en matière de formation;

APEX in Safety - Bénéfices
Approche sur mesure
Mesures pouvant immédiatement être mises en œuvre
Accès au réseau mondial d'experts en matière de sécurité
Application pratique
Création d'un plan d'action
Résultats efficaces à portée de main
Solutions concrètes en fonction des spécificités de l'environnement opérationnel
Aspects règlementaires de l'OACI couverts
Accès à une base de données sur les connaissances
Accès à la documentation
Éléments indicatifs fournis
Formation, ateliers et assistance supplémentaire disponible

- S’autoévaluer quant à sa performance au plan de la sécurité;
- Accéder à un vivier de compétences qui permettra à l’Aéroport Hôte d’atténuer les lacunes matière de sécurité tel que requis par leur environnement d'exploitation spécifique.

Bénéfices supplémentaires

- Offrir l'assurance à l'OACI que des mesures de sécurité adéquates sont en place, contribuant ainsi à l'autorité du régulateur/supervision s'acquitter de son obligation de mettre en œuvre et assurer le respect des SARP de l'OACI;
- Reconnaître que l'Aéroport Hôte prend des mesures proactive afin d’améliorer son état de sécurité et de devenir pleinement compatible avec les règles de sécurité applicables;
- Comprendre que l'Aéroport Hôte serait en mesure de fournir les éléments nécessaires à l'intégration dans le programme national de sécurité (SSP).

Questionnaire

Avant l’Évaluation de Sécurité, l’Aéroport Hôte devra remplir et envoyer un questionnaire d’autoévaluation à l’ACI, dénommé “Questionnaire”, qui vise à identifier les principaux domaines auxquels l’Équipe d’Évaluation de Sécurité de l’ACI aura à consacrer davantage de temps lors de l’évaluation sur site. Au moment de soumettre le questionnaire, l’Aéroport Hôte veillera à fournir également la version électronique des procédures en vigueur et de la documentation pertinente. Cette étape est importante dans l’évaluation des besoins opérationnels et le choix des partenaires appropriés dans le domaine de la sécurité.

Partenaires de la Sécurité

Le Partenaire de la Sécurité est un aéroport, un partenaire d’affaires au plan international ou tout autre associé/allié stratégique de l’ACI qui possède l’expertise ou le savoir-faire nécessaire et accepte de mettre un ou plusieurs experts à la disposition de l’Aéroport Hôte pour les besoins de l’Évaluation de Sécurité. Les services d’un partenaire en matière de sécurité sont fournis à titre gracieux durant toute la durée de l’Évaluation de Sécurité, l’objectif étant d’aider l’Aéroport Hôte à améliorer ses normes en matière de sécurité.

Partenaires de la Sécurité - Bénéfices

- Donne l’occasion aux collègues de l’aéroport d’améliorer leur état de sécurité
- L'occasion d'apprendre du processus de l’Évaluation de Sécurité
- Augmente le niveau de la coopération et de la solidarité entre les aéroports du monde entier

ACI reconnaît fièrement la contribution de nos Partenaires de Sécurité à promouvoir la sécurité et la coopération internationale par divers canaux de communication et lors des évènements mondiaux de l’ACI.

Parties Prenantes

Le programme APEX in Safety comprend un grand nombre de parties prenantes, notamment : les compagnies aériennes, les prestataires des services de navigation aérienne et les autorités règlementaires ou de supervision de la sécurité. Lors de l’Évaluation de Sécurité, les objectifs de sécurité sont harmonisés dans toute la mesure du possible et sont dûment pris en compte lors de l’Évaluation de Sécurité à l’Aéroport Hôte.

L'Évaluation de Sécurité – Mécanisme

ACI organise et envoie une Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI (équipe d'experts) à l'Aéroport Hôte afin d'améliorer son niveau de sécurité dans certains domaines d'intérêt.

À la demande de l'Aéroport Hôte, l'APEX in Safety peut fournir une Évaluation de Sécurité sur n'importe quel secteur de sécurité.

L'Expertise de sécurité comprend:

- Sécurité de la piste;
- Systèmes de gestion de sécurité (SMS);
- Certification d'aérodrome;
- Prévention du Péril Animalier (WHM);
- Balisage, signalisations et éclairage;
- Sauvetage et de lutte contre les incendies;
- Intervention d'urgence;
- Gestion de véhicules et conduite coté piste;
- Gestion d'assistance en escale et questions juridiques et contractuelles;
- Amélioration de la documentation AIP;
- Procédures en cas de faible visibilité;
- Gestion d'obstacles;
- Opérations hivernales;
- Gestion de dommages par corps étranger (FOD);
- Entretien de la zone de mouvements;
- Accès à la zone de mouvements;
- Sécurité de travaux à l'aérodrome;
- Gestion de sécurité de l'aire de trafic;
- Enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés sur l'aire de mouvement;
- Manutention des matières dangereuses.

L'**Évaluation de Sécurité** devrait durer jusqu'à une semaine. Le nombre de membres de l'Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI dépend de la complexité de l'évaluation demandée. En règle générale, l'Équipe d'Évaluation de Sécurité doive comprendre un expert en sécurité du Bureau régional de l'ACI, un expert en sécurité nommé par l'OACI et un ou plusieurs Partenaires de Sécurité, sous la direction d'un Chef d'équipe (qui peut être l'un des membres de l'Équipe susvisée). D'autres experts pourraient s'ajouter à l'Équipe selon les besoins.

Le **Partenaire de Sécurité** ne poursuit pas des intérêts commerciaux et agit dans l'intérêt exclusif de l'Aéroport Hôte pendant l'Évaluation de Sécurité.

L'**Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI** procèdera à une analyse des lacunes et à une évaluation de l'état de la sécurité à l'Aéroport Hôte et fournira un **projet de rapport (préliminaire)** à la fin de la mission.

Un **rapport final**, assorti de recommandations, sera transmis à la haute direction de l'Aéroport Hôte dans un délai de huit (8) semaines à compter de la fin de la visite, contenant les observations faites par l'Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI. Le rapport final mettra l'accent sur les mesures/solutions à court, à moyen et à long termes qui pourraient être adoptées par l'Aéroport Hôte pour améliorer son niveau de sécurité.

Fondé sur les conclusions du rapport final, l'Aéroport Hôte établira un **plan d'action** qui contiendra des objectifs d'amélioration de sécurité à court, à moyen et à long terme, ainsi que les moyens et les actions qui sont jugées les plus appropriées pour atteindre ces résultats.

L'objectif primordial d'APEX in Safety d'améliorer la sécurité est atteint lorsque l'Aéroport Hôte agit sur les mesures d'atténuation proposées.

Une équipe de soutien ACI guidera l'Aéroport Hôte dans la mise en œuvre des mesures de sécurité les plus appropriées.

APEX in Safety: Planifier – Agir – Vérifier – Évaluer

APEX in Safety reflète le schéma cyclique des programmes de gestion de sécurité, tout en apportant la meilleure valeur à l'Aéroport Hôte.

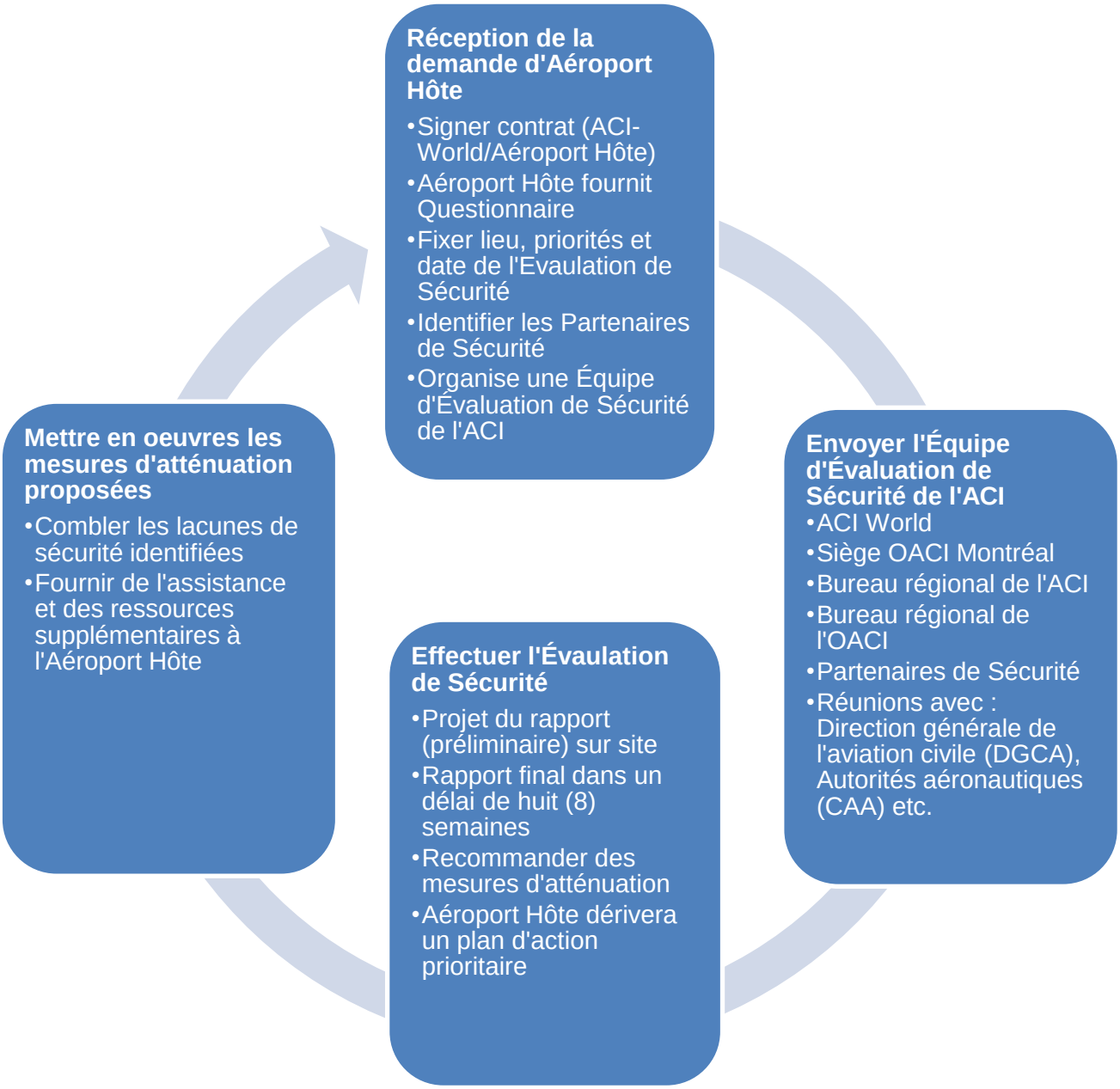

Frise chronologique

L'estimation du temps requis pour compléter l'ensemble du processus, à partir du moment que le contrat est signé avec l'Aéroport Hôte jusqu'à ce que le rapport final sera remis, est n'y a pas plus de 16 semaines. ACI World se réserve le droit de prioriser les Évaluations de Sécurité selon les critères énoncés à www.aci.aero/APEX

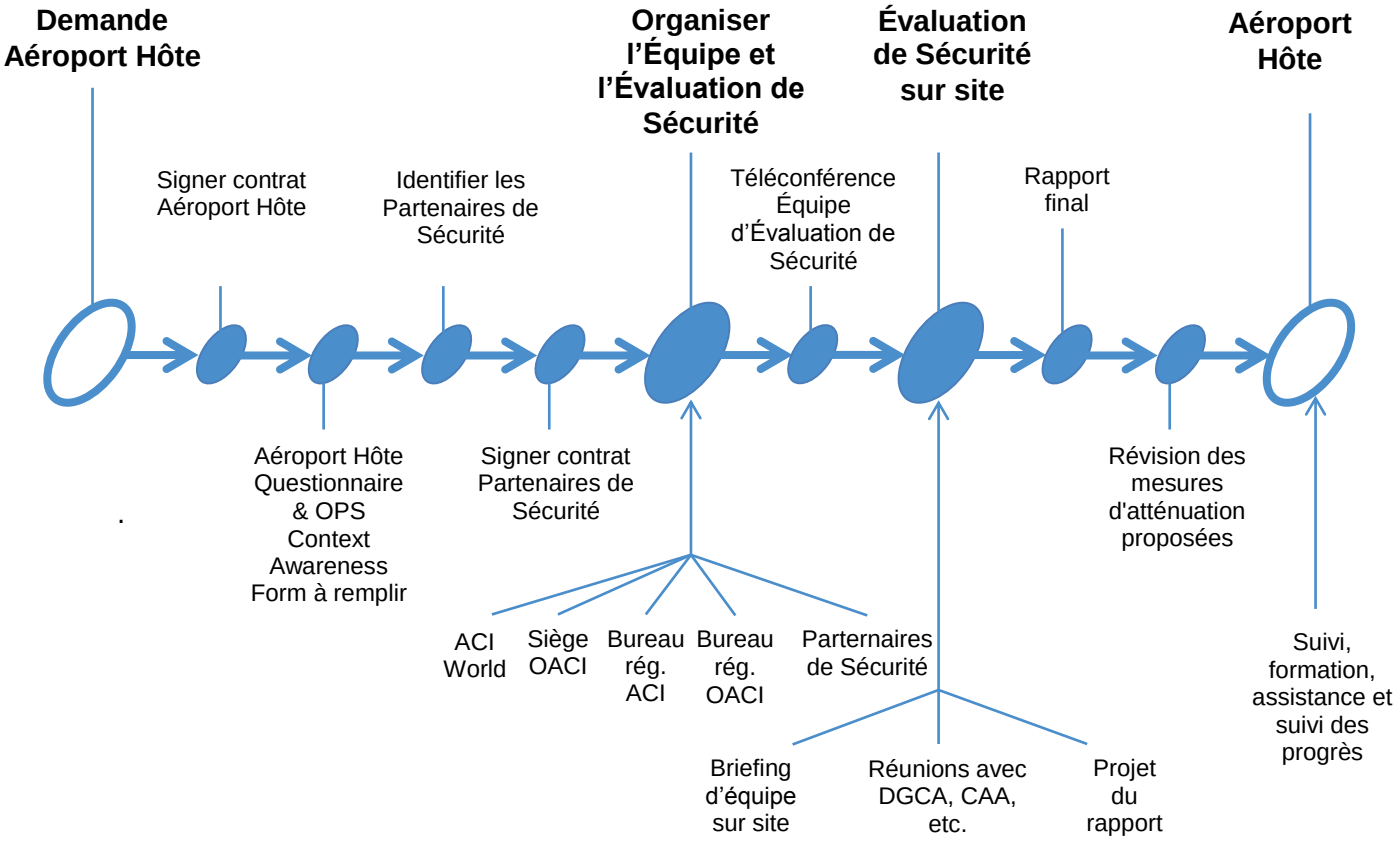

L'Évaluation de Sécurité sur site durera environs une semaine, en fonction du champ d'évaluation et de la complexité de l'exploitation à l'Aéroport Hôte.

Le rapport final sera envoyé à l'Aéroport Hôte dans un délai de huit (8) semaines après l'Évaluation de Sécurité sur site.

Grâce au programme d'APEX in Safety, l'Aéroport Hôte bénéficiera directement du soutien technique spécialisé de l'ACI pour atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action. Il existe diverses formes d'assistance telles que: l'accès au réseau mondial d'experts, la formation, les ateliers, les séminaires, les groupes de travail aux plans local, régional et international.

L'État tirera grandement parti de l'amélioration de la sécurité. Les capacités de supervision de la sécurité de l'État seront renforcées du fait que l'aéroport participant au programme d'APEX in Safety affichera un niveau de conformité plus élevé à la règlementation en vigueur et aux normes et pratiques recommandées de l'OACI dans le cadre du programme national de sécurité (State Safety Program – SSP) de l'État en question.

Le programme d'APEX in Safety profitera également à l'OACI en lui offrant une meilleure visibilité de l'état actuel de la sécurité et de la capacité future d'éliminer les lacunes relevées pour les aéroports ayant fait l'objet de missions d'évaluation. Les données collectées serviront à l'OACI dans le cadre du filet de sécurité intégré de l'aviation à l'échelle mondiale, dont l'objectif final est l'amélioration de la sécurité aérienne partout dans le monde.

Coût de l'Évaluation de Sécurité

Pour la durée de l'Évaluation de Sécurité, l'Aéroport Hôte prendra en charge les coûts directs de l'Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI suivants : voyage par avion et allocation journalière de subsistance (per diem) (selon la règlementation en matière de voyage en vigueur aux sièges de l'ACI et de l'OACI, les vols avec une durée supérieure à 7 heures seront effectués en classe affaire); transport au départ et à destination de l'hôtel et de l'aéroport; hébergement et restauration.

Il n'y aura aucun frais liés au service d'un cabinet-conseil de la part d'ACI. En outre, l'ACI offre la gestion du projet au prix coûtant à l'Aéroport Hôte.

L'Évaluation de Sécurité est effectuée gratuitement. Ni l'ACI ni ses associés ne réalisent et ne recherchent des profits lors des Évaluations de Sécurité. Au moment de planifier et de former une Équipe d'Évaluation de Sécurité, l'ACI veille à limiter les coûts au maximum.

Une liaison internet doive être mise à la disposition de l'Équipe d'Évaluation de Sécurité de l'ACI au moment de l'Évaluation de Sécurité. Il faudra également que les communications (téléphone et télécopieur), une imprimante et une salle de remise d'instructions (briefing) équipée d'un vidéo projecteur soient disponibles pendant toute la durée de l'Évaluation de Sécurité.

Évaluation et Suivi

Un volet important du programme d'APEX in Safety est de s'assurer qu'une assistance effective est fournie à l'Aéroport Hôte pour la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité capable de cerner et de traiter les risques de sécurité.

Le Programme Universel d'Audits de la Supervision de la Sécurité (USOAP) de l'OACI a établi que plus de 50% des États ayant fait l'objet d'audits ne s'assurent pas que les exploitants d'aérodromes suivent et analysent les tendances en matière d'accidents et d'incidents afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Lorsque l'Aéroport Hôte prend les mesures correctrices appropriées, il est nécessaire et vivement recommandé de faire une évaluation périodique de la performance de l'aéroport au plan de la sécurité. Les résultats de l'Évaluation de Sécurité doivent être actualisés en conséquence pour refléter les progrès réalisés à cet égard.

Requête pour une Évaluation de Sécurité?

L'ACI offre son programme d'APEX in Safety à tout aéroport membre désireux de parvenir à un niveau d'excellence en matière de sécurité aéroportuaire dans les mêmes conditions, la même qualité des services, tout en appliquant les mêmes lignes directrices en matière de couts.

Pour solliciter une évaluation de la sécurité, une lettre signée par la haute Direction de l'Aéroport Hôte doit être adressée au Bureau régional de l'ACI compétent et à la Direction générale de l'ACI World.

Le processus est simple, direct et transparent et l'ACI s'appuie sur une gamme de critères objectifs, y compris les résultats du Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI pour déterminer les priorités en matière d'évaluation de la sécurité.

Voici les aspects à inclure dans la lettre de l'Aéroport Hôte:

1. L'engagement pris par la haute Direction de l'Aéroport Hôte d'adhérer au programme d'APEX in Safety en vue d'améliorer l'état de la sécurité de l'aéroport concerné.
2. Le nom de l'aéroport auquel s'adresse l'Évaluation de Sécurité sollicitée.
3. Les dates approximatives suggérées pour l'Évaluation de Sécurité de l'ACI.

Svp veuillez trouver ci-joint une lettre de demande d'évaluation type, à toutes fins utiles.

Confidentialité

Les résultats de l'Évaluation de Sécurité seront confidentiels. L'ACI et l'OACI coopèreront pour assurer la protection des données de l'Évaluation de Sécurité. Ces données serviront à l'Évaluation de Sécurité, à arrêter les mesures correctrices qui s'imposent et à assurer la supervision de la sécurité dans le cadre de la coopération existant entre l'OACI et l'ACI.

Informations de contact de l'ACI

ACI World

Mme Angela Gittens
Directrice générale
Tél: +1 514 373 1200
Courriel: agittens@aci.aero

M. Adrian Cioranu
Directeur de projet, APEX
Tél: +1 514 373 1233
Courriel: acioranu@aci.aero

ACI Afrique

M. Ali Tounsi
Secrétaire général
Tél: +212 660 156 916
Courriel: atounsi@aci-africa.aero

ACI Asie-Pacifique

Mme Patti Chau
Directrice générale
Tél: +852 2180 9449
Courriel: patti@aci-asiapac.aero

M. S. L. Wong
Chef principal, Affaires techniques et de l'industrie
Tél: + 852 2989 8001
Courriel: sl@aci-asiapac.aero

ACI Europe

M. Olivier Jankovec
Director général
Tél: +32 2 552 09 72
Courriel: olivier.jankovec@aci-europe.org

ACI Amérique Latine & Caraïbes

M. Javier Martinez
Director général
Tél: +593 2 294 4900
Courriel: jmartinez@aci-lac.aero

ACI Amérique du Nord

M. Greg Principato
Président
Tél: +1 202 293 8500
Courriel: gprincipato@aci-na.org

M. Chris Oswald
Vice-président, Sécurité et opérations techniques
Tél: +1 202 293 8500
Courriel: coswald@aci-na.org

<**Aéroport Hôte Papier-en-tête**>

< **Aéroport Hôte Numéro de référence: APEXSRR2013- CODE OACI DE L'AÉROPORT**>

<**Date et lieu**>

À l'attn. de:<Nom du Directeur général du Bureau régional de l'ACI>

Cc: Mme Angela Gittens, Directrice générale de l'ACI World
M. Adrian Cioranu, Chef de projet, Programme APEX in Safety

Sujet: APEX Évaluation de Sécurité < **NOM DE L'AÉROPORT HÔTE**>

Cher <**Nom du Directeur général du Bureau régional de l'ACI** >,

<**L'Aéroport Hôte**> s'est engagé à mettre en œuvre un processus visant à renforcer l'état de sécurité et d'atteindre un plus haut degré de conformité avec les normes de sécurité applicables. Nous visons à améliorer les opérations aéroportuaires, en général, et le niveau de sécurité, en particulier.

À cette fin, nous aimerions inviter ACI de procéder à une **Airport Excellence (APEX) l'Évaluation de Sécurité** au <**Nom de l'aéroport**>.

Nous demandons à l'ACI de planifier l'Évaluation de Sécurité au cours de 2013, en tenant compte de la disponibilité des experts requis pour exercer cette activité. Le mois provisoire proposé pour l'Évaluation de Sécurité est <**spécifiez le mois**>.

Comme l'Aéroport Hôte, nous vous fournirons toutes les documentations de sécurité nécessaire et d'autres documentations disponibles et coordonnerons avec les autorités compétentes de l'Aviation Civile et les parties prenantes à l'aéroport, au besoin. Nous couvrirons tous les coûts liés à l'organisation de l'Évaluation de Sécurité et de l'envoi d'experts aux fins de l'Évaluation de Sécurité, selon le document de référence ACI APEX (http://www.aci.aero/About-ACI/Priorities/Safety/APEX-in-Safety).

Nous demandons que l'Évaluation de Sécurité se concentre en particulier sur:

<**Tous ces domaines seront abordés lors de l'Évaluation de Sécurité (au besoin de votre aéroport). S'il vous plaît sélectionnez les zones que vous souhaitez nous mettre en valeur.**>

Sécurité de la piste	
Systèmes de gestion de sécurité (SMS)	
Certification d'aérodrome	
Prévention du Péril Animalier (WHM)	
Balisage, signalisations et éclairage	
Sauvetage et de lutte contre les incendies	
Intervention d'urgence	
Gestion de véhicules et conduite coté piste	
Gestion d'assistance en escale et questions juridiques et contractuelles	
Amélioration de la documentation AIP	
Procédures en cas de faible visibilité	
Gestion d'obstacles	
Opérations hivernales	
Gestion de dommages par corps étranger (FOD	
Entretien de la zone de mouvements	
Accès à la zone de mouvements	
Sécurité de travaux à l'aérodrome	
Gestion de sécurité de l'aire de trafic	
Enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés sur l'aire de mouvement	
Manutention des matières dangereuses	
Autres (svp spécifier)	

Afin d’organiser l'Évaluation de Sécurité, la personne habilitée comme le contact principal pour toutes les communications et la coordination de l'évaluation sur place sera <**Nom de la personne**>. Ses coordonnées sont: Tél <**numéro de téléphone**>, Courriel <**Courriel du contact principal**>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, mes salutations distinguées,

<**Nom & signature du Président-directeur général (PDG) d’Aéroport**>